



Wallonie

Commune de Modave

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est THOMAS & PIRON SA représentée par Madame Sydney VANDENHENDE.

Le terrain concerné est situé Rue Saint Hilaire à 4500 Huy et cadastré 2^{ème} Division, Section A, n°1046K et 1105K.

Le projet consiste en **la construction de 5 immeubles à appartements, 7 maisons unifamiliales et d'un bâtiment communautaire ainsi que la réalisation des aménagements privés et publics avec création de voiries**, et présente les caractéristiques suivantes :

Bien situé en zone d'activité industrielle dans un périmètre de remembrement urbain et est repris à la BDES comme sol potentiellement pollué. Une des parcelles est légèrement située dans un périmètre de réservation d'infrastructure principale.

La demande fait l'objet d'une Étude des Incidences sur l'Environnement - Code de l'Environnement

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40, R.IV.40-1 et D.VIII.13 du Code du Développement Territorial et du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté **sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Modave, Service Urbanisme, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave :

- Sans rendez-vous : le mardi de 8h30 à 12h00
- Sur rendez-vous : le lundi de 14h à 20h00 et du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h00

Pour les consultations entre 16h00 et 20h00, un rendez-vous doit être pris au plus tard le vendredi qui précède auprès du service urbanisme - téléphone : 085/41 02 20 Ext.3 mail : urbanisme@modave.be ou urbanisme2@modave.be

L'enquête publique est ouverte le 30 décembre 2024 et clôturée le 31 janvier 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Modave, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave ;
- par télécopie au numéro 085/410.225 par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@modave.be ou urbanisme2@modave.be
- remises au service urbanisme **sur rendez-vous** dont le bureau se trouve au sein de l'Administration communale de Modave, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation enquête publique - U - 2040 »

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 31 décembre 2024 à 11h00 l'Administration communale, service urbanisme.